

## Exercice de défense et de protection civile

### > **Attaque terroriste**

Sous l'autorité de Gilbert Payet, préfet de Saône-et-Loire, un exercice de défense et de protection civile en rapport avec une attaque terroriste a été organisé le mercredi 30 mars 2016 au collège en Bagatelle de Tournus.

- **L'exercice associe plusieurs services de l'État de Saône-et-Loire :**

- les services de la préfecture : service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC), service départemental de communication interministérielle (SDCI), service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC) ;
- les forces de sécurité intérieure : gendarmerie, direction départementale de la sécurité publique (DDSP), service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- la direction des services départementaux de l'Éducation nationale ;
- le SAMU ;
- la délégation militaire départementale
- le conseil départemental.

- **Les objectifs de cet exercice sont :**

- tester la réaction de la gendarmerie et les renforts de la police nationale face à une attaque terroriste ;
- tester la chaîne d'alerte des établissements scolaires ;
- tester la chaîne d'alerte et d'intervention des secours ;
- évaluer la capacité à gérer collectivement la crise.

- **Déroulé de l'exercice**

Le scénario joué pendant environ deux heures simule une attaque à caractère terroriste en milieu scolaire, dans le collège la Bagatelle à Tournus. Dans cette attaque, 2 individus armés pénètrent dans le collège.

Suite à l'attaque, Gilbert Payet, préfet de Saône-et-Loire demande l'activation du centre opérationnel départemental.

La direction des services départementaux de l'Éducation nationale met également en place une cellule crise et alerte les établissements scolaires à proximité. Les services participent aux actions de mise en sécurité des élèves, par l'activation des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) des classes concernées.

Le Préfet se rend sur place.

Des acteurs extérieurs sont simulés : parents d'élèves, médias...

L'exercice prend fin avec la neutralisation des assaillants par les forces de gendarmerie et le retour à une situation maîtrisée de sécurité publique permettant l'accès des secours.

- **Les principales actions menées par les intervenants**

### **1 - Gestion de la sécurité publique et civile**

- Rétablissement de l'ordre par la Gendarmerie
- Coordination entre la Gendarmerie et les services de secours (SDIS, SAMU) pour la prise en charge des victimes.

### **2 - Gestion collective de la crise**

Durant cet exercice réalisé en temps réel, Gilbert Payet, préfet de Saône-et-Loire, a activé le Centre Opérationnel Départemental (COD) où sont réunis tous les acteurs concernés :

- les services de la préfecture (SIDPC, SDCI, SIDSIC) ;
- les forces de sécurité intérieure (Gendarmerie, DDSP, SDIS) ;
- la direction des services départementaux de l'Éducation nationale ;
- le SAMU ;
- la délégation militaire départementale

Localisé en Préfecture, le COD constitue un outil à la disposition du Préfet pour gérer une crise : le Directeur des Opérations de Secours (DOS) s'entoure alors de tous les acteurs de sécurité civile nécessaires, en fonction de la situation : services de l'État, sapeurs-pompiers, gendarmerie, police nationale...

Il s'agit de suivre, de cerner au mieux la situation afin de prendre les décisions adéquates. La remontée et l'échange d'informations entre acteurs facilite cette prise de décisions. L'objectif : mettre en oeuvre une conduite stratégique de crise, jusqu'au retour à la normale.

La Cellule d'information du public (CIP) a également été activée. Elle constitue l'outil du préfet en matière de réponse aux appels téléphoniques du grand public lors de crise ou d'événements majeurs.

L'organisation régulière d'exercices permet à la préfecture et aux services de l'État de consolider leur capacité à gérer les situations de crise en testant la fluidité dans les échanges d'information, la coordination des moyens de terrain et de décision ou encore la réactivité des différents acteurs.



**Contacts :**

**- [Service de la communication interministérielle \(SCI\)](#)**

**Tél. 03 85 21 81 59 / 81 58 / 28 58 / 82 33**

**[sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[xavier.bavoux@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:xavier.bavoux@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)**

**Suivez-nous sur Twitter [@Prefet71](#)**

**Rejoignez-nous sur notre page Facebook [Préfet de Saône-et-Loire](#)**